

Genève jeudi 5 février 2009

## **Les instituteurs formés en quatre ans**

Le Temps | Yelmarc Roulet

Un projet de loi adopté par le gouvernement maintient la formation pédagogique dans le giron universitaire

Plus de deux ans après son lancement, la refonte de la formation pédagogique genevoise franchit une étape importante. Le Conseil d'Etat a adopté mercredi son projet de loi.

Le gouvernement cantonal a suivi le socialiste Charles Beer, patron de l'Instruction publique, dans sa volonté de maintenir la formation des maîtres primaires et secondaires dans le giron universitaire. L'ouverture de cet Institut universitaire de formation des enseignants (IUFE), après un report, est désormais promise pour la rentrée 2009.

Le caractère universitaire de la formation pédagogique correspond à la pratique genevoise de la période récente. Mais elle est contestée par la droite, qui préfère le modèle de haute école pédagogique retenu par d'autres cantons.

Sur un autre point très controversé, la longueur de la formation, Charles Beer a dû renoncer à une partie de ses ambitions. Certes, la formation des enseignants primaires ne sera pas revue à la baisse. Elle continuera à se faire sur 4 ans, comme avec l'ancienne licence. Dans le cadre du système de Bologne, cela correspond à 240 crédits, soit l'équivalent d'un bachelor (180 crédits), complété par un certificat d'enseignement primaire (60 crédits) permettant notamment de développer les compétences rendant possible l'enseignement des langues. Se satisfaire d'un bachelor (3 ans) ne serait pas adéquat au regard des exigences croissantes de la formation des maîtres, note le Conseil d'Etat. En revanche, il n'est plus question de rendre le master (5 ans) obligatoire pour les maîtres primaires, un objectif que le chef du département préconisait encore l'an dernier.

Cette forme de compromis s'imposera-t-elle au Grand Conseil, qui doit se prononcer avant l'été? Le Parti radical n'a pas tardé à réagir négativement, en rappelant qu'il réclame depuis 2005 une formation des enseignants plus courte et plus proche du terrain.

Yelmarc Roulet